

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal
date réunion	14 septembre 2017
organisée par	Le Maire, Joël Primard
participants	Les conseillers municipaux, tous présents sauf : <ul style="list-style-type: none"> - Daniel POLAUD, pouvoir à Jean-Claude PARAVY - Muriel KIJEK, pouvoir à Catherine FAURE-LOMBARD - Christine PASCAL - Laure MOLLARD - Régine BARBIN - Régis PERROUD
Le conseil municipal, le site	
prochaine réunion	26 octobre 2017

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations du Conseil précédent.....	2
1.2 Travaux en cours ou programmés : Cinéma.....	2
1.2.1 Accessibilité de la salle de cinéma	2
1.2.2 Aménagement de sécurité de la Route de Yenne : choix de l'entreprise	2
1.2.3 Programme de voirie	2
1.2.4 Autres travaux	3
1.3 Modification simplifiée du PLU pour le gymnase	3
1.4 Révision du P.L.U. : audition des cabinets sélectionnés	3
1.5 Recrutement d'un agent de maîtrise : convocation des candidats sélectionnés.....	3
1.6 Décision modificative n° 2 pour 2017	4
2. Commissions Municipales, activité des adjoints	4
2.1 Daniel Polaud (travaux)	4
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances)	5
2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention)	5
2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture)	5
2.4.1 Avancement gymnase	5
2.4.2 Demande de subvention.....	5
2.4.3 Autre.....	5
2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires).....	6
3. INTERCOMMUNALITES.....	6
3.1 Compte-rendu Communauté de Communes <i>Val Guiers</i>	6
3.2 Compte-rendu réunions SMAPS	6
3.3 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux.....	6
3.3.1 SICTOM du Guiers	6
3.3.2 SIEGA.....	6
3.3.3 SIAGA.....	6
3.3.4 SIAEP du Thiers	6
4. Questions diverses.....	7
4.1 Annulation de titre.....	7
4.2 Relations St Genix-Aoste.....	7
4.3 Calendrier du trimestre et autres questions diverses.....	7

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
Travaux en cours ou programmés : Cinéma
Aménagement de sécurité de la R.D. 1516 : choix de l'entreprise
Programme de voirie 2017-2019 : travaux 2017
Gymnase : Modification simplifiée du P.L.U.
Révision du P.L.U. : audition des cabinets sélectionnés
Recrutement d'un agent de maîtrise : convocation des candidats sélectionnés
Compte rendu des commissions municipales
Compte rendu des réunions des E.P.C.I. : Situation du S.M.A.P.S.
Questions diverses ; subvention «Nuits d'été», Annulation partielle d'une créance....

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PRECEDENT

(pour mémoire)

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES : CINEMA...

1.2.1 Accessibilité de la salle de cinéma

Le dernier conseil avait validé les résultats de l'appel d'offres pour les différents lots de la mise en accessibilité de la salle de cinéma.

Les marchés ont été immédiatement notifiés et les ordres de service signés, afin de respecter le calendrier très serré des travaux pendant la période de fermeture annuelle du cinéma.

Les premières opérations de dépose et démolition se sont enchaînées rapidement dès le 21 août pour permettre la pose de l'ascenseur et des réaménagements autour. Ces travaux sont en cours et pourraient déborder de quelques jours la date prévue de réouverture du cinéma : fin des travaux espérée le 29 septembre.

1.2.2 Aménagement de sécurité de la Route de Yenne : choix de l'entreprise

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 juillet pour examiner les offres reçues pour les travaux d'aménagement (sécurité-trottoirs) de la Route de Yenne.

4 entreprises ont soumissionnées, l'entreprise Eiffage étant la moins disante.

Après analyse par le maître d'œuvre, l'offre de cette entreprise est confirmée la plus intéressante. Le Conseil décide de retenir pour le marché à passer l'Entreprise EIFFAGE pour un montant de 71 503,55 € HT et autorise le maire à le signer.

Les travaux devront se dérouler très vite cet automne, les services du Département devant refaire ensuite le revêtement de la chaussée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.2.3 Programme de voirie

Le marché du Programme de Voirie Triennal (2017-2018-2019) signé avec Eiffage est un marché à commandes dont le programme est précisé chaque année, en fonction des moyens budgétaires consacrés.

Pour 2017, étaient prévues

- une campagne de « point à temps »

- une nouvelle tranche de la réfection de la Route de Côte Envers (subventionnée)

L'importance des dégâts subis par la voirie suite aux intempéries du 3 juin commande de différer à l'année prochaine l'aménagement de la Route de Côte Envers pour concentrer les efforts sur les réparations de nombreuses sections de voirie endommagées, au-delà des travaux d'urgence déjà effectués.

La Commission des travaux a fait le tour des sites concernés lors de sa réunion du 29 août et notre maître d'œuvre, ELLIPSE, a chiffré les travaux identifiés pour cette année, pour un montant de 40 000 € HT soit 48 000 € TTC.

La campagne de « point à temps » sera restreinte mais complétée par un traitement plus solide des « nids de poule ».

Seront traitées les réfections basiques de l'impasse du Layat et de la partie haute du Chemin de MontDragon (la réfection de l'intégralité de ce Chemin très détérioré étant au-dessus de nos moyens actuels).

Le reste est constitué de réfections de berges de chaussées et de cunettes (route de Layat, route de la Glière)

pour éviter une plus grande détérioration cet hiver.

Le conseil de donner son aval à ce programme, lui aussi à réaliser en urgence cet automne.

1.2.4 Autres travaux

TRAVAUX TERMINES :

Travaux Ecole Maternelle :
Entreprise Clément Décor (Peinture Classe LUTINS)
Travaux de Maintenance et Traçage au sol (employé municipal)
Pose Tableau numérique
Travaux Ecole Primaire :
Travaux de maintenance et Traçage au sol
Création d'un WC Handicapé (employé municipal)

TRAVAUX REALISES SUITE ORAGE :

Caniveaux Route de Layat
Caniveaux Route de Bas Bachelin
Entreprise Eiffage
Lotissement Les Argoulets (suite inondation)
Curage Buse (Aoste vidange)
Broyage Fossé (Berthier Patrick)
Curage Fossé (Bavuz TP)
Réparation Divers Fuites Toitures : Gymnase, Salle Jean BOUCHARD (Entreprise Girod)
Réparation horloge église (Entr. Paccard)

DEVIS EN COURS :

Talus à renforcer : Route de Bas Bachelin – Route de Layat (Entreprise Berland)
Moteur Portail de la Gendarmerie (Pépin Portail)

1.3 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU POUR LE GYMNASSE

Le maire rappelle que la réalisation du nouveau gymnase nécessite une adaptation limitée du PLU actuel, qui peut faire l'objet d'une procédure simplifiée, même pendant la révision en cours.

Il s'agit simplement de modifier la limite entre deux zones existantes déjà : les zones Uc et Ud, pour bénéficier notamment de la hauteur permise dans la zone accueillant les équipements publics voisins.

Le dossier de la modification a été élaboré par le bureau d'étude contacté.

Le Conseil de décider la mise à disposition du public du dossier élaboré, du 14 octobre au 14 novembre, avant de se prononcer au vu des observations reçues.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 REVISION DU P.L.U. : AUDITION DES CABINETS SELECTIONNES

Le Conseil municipal a décidé la mise en révision du P.L.U., en a fixé les objectifs et les modalités de concertation. Pour mener à bien la procédure, il convient de choisir un bureau d'études.

Les réponses à la consultation lancée ont été examinées par la Commission d'appel d'offre le 26 juillet.

9 propositions ont été reçues, pour des montants de prestation s'échelonnant entre 30 000 et 67 800 € HT.

Mais ces propositions ne sont pas les mêmes et leur comparaison demande une analyse fine de la taille, la composition et la localisation des équipes en présence, de la méthodologie mise en œuvre, des outils de concertation proposés, du calendrier à respecter...

Une grille d'analyse a permis de comparer les offres et de retenir les plus acceptables pour la commune.

Pour approfondir l'examen avant de sélectionner celui à retenir, la municipalité se propose d'auditionner les 4 équipes qui lui paraissent les plus adéquates : cette audition aurait lieu le 2 octobre par les membres de la Commission d'appels d'offres, pour en présenter le résultat au conseil municipal d'octobre.

1.5 RECRUTEMENT D'UN AGENT DE MAITRISE : CONVOCATION DES CANDIDATS SELECTIONNES

La fiche de poste d'un agent de maîtrise pour le remplacement de Tony Régnier a été diffusée en début d'été.

A la fin de la période de réponse (fin août), 20 candidatures ont été reçues, 9 ayant un statut relevant de la Fonction Publique Territoriale, 11 venant du privé (salarié ou artisan).

De nombreuses candidatures font état de formations et d'expérience intéressantes, mais pas toujours de la polyvalence attendue d'un responsable (devant participer activement aux travaux) de service technique municipal.

Pour approfondir cet examen, la municipalité se propose d'auditionner les quatre candidats dont le profil correspond le mieux au poste.

Ces auditions auront lieu avant la fin du mois, une mutation n'étant guère envisageable d'ici la fin de l'année.

1.6 DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR 2017

Au terme de l'été et des travaux ou acquisitions réalisés, il convient d'ajuster quelques crédits du budget voté.

- L'équipement numérique acquis dans le cadre de l'appel à projet et centré sur l'école élémentaire a nécessité de compléter les acquisitions par quelques tablettes pour la maternelle
- L'avancement du dossier du gymnase nécessite de compléter l'enveloppe prévisionnelle prévue pour faire face aux dépenses de maîtrise d'œuvre
- La réorientation du programme de voirie implique évidemment quelques ajustements entre opérations
- Enfin, le remboursement de l'avance du FCTVA pour le terrain synthétique se fera assez tardivement, la date de versement par l'Etat du FCTVA n'étant pas encore connue : il convient d'en ajuster les intérêts.

Toutes ces sommes sont relativement limitées par rapport au budget concerné et s'équilibrent évidemment avec l'enveloppe de petit équipement en investissement et la réserve pour dépenses imprévues en fonctionnement. Globalement, le budget de la commune diminue de 11 000 €, ce qui correspond à la débudgétisation de la subvention pour la route de Côte Envers reportée à l'an prochain.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	340,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	340,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	340,00 €	340,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-1323-21 : Voirie	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €
D-21783-71 : Ecole Maternelle	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-46 : Acquisitions de matériel	4 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 300,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-62 : Gymnase/Installations sportives	0,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-21 : Voirie	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	11 000,00 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	15 300,00 €	4 300,00 €	11 000,00 €	0,00 €
Total Général		-11 000,00 €		-11 000,00 €

La DM proposée traduisant tous ces mouvements est adoptée par le Conseil.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

Voir plus haut point § 1.2

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances : voir **point § 1.6** de l'ordre du jour.

Volet Affaires générales : voir **point § 1.5** de l'ordre du jour:

Volet Communication : mise à jour en continu du site internet, préparation des éditions de fin d'année : agenda et bulletin municipal.

2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La Commission s'est réunie le 10 juillet.

Rappel événements récents :

Fête des Terrasses (40 ans) et des Floralies (20 ans) le 10 septembre : vif succès 270 personnes.

Inauguration du PysioParc et de l'Espace sans tabac lundi, en présence représentants Département, ComCom et Ligue contre le Cancer.

Santé Publique : - Programme Bouger sur prescription (avec Ass. Maladie)

- Mois sans tabac : novembre : consultation tabacologie

PA/PH : - rapprochement des CCAS de St Genix et de Pont gérant des établissements PA et recrutement du directeur : soutien de la tutelle à l'audit.

- Bibliothèque à domicile : questionnaire mis au point

- Demande de subvention ADMR pour SIAD

Diagnostic social de l'APS (suite) : Rappel réunion de restitution le 9 octobre

CCVG : Programme action sociale ALCOTRA (Social Lab) : réunion le 18 septembre

2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

2.4.1 Avancement gymnase

Le travail avec le maître d'œuvre s'est activement poursuivi pour aboutir à un dossier de demande de subvention plus précis. Le contenu en est présenté au Conseil. On est toujours dans un projet de l'ordre de 2,5 M€ HT, ce qui nécessite de trouver d'importants financements extérieurs, notamment du Département.

2.4.2 Demande de subvention

Le festival « Nuits d'été » se déroulant sur l'Avant-Pays Savoyard a programmé comme chaque année une manifestation à St Genix qui s'est tenue le 9 août : 140 participants à ce concert pianos et percussions « Bartokades ».

Le Festival a présenté comme les années précédentes une demande de subvention, de 500 €, sur laquelle il convient de se prononcer.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.4.3 Autre

Forum des Associations : s'est tenu ce samedi 9 septembre à Aoste : bon succès de la manifestation (39 stands) conclue par les 2 maires.

Terrain de Tennis : reprise de la gestion et de l'activité par le Club de Romagnieu qui s'élargit en « la Balle Jaune du Guiers » ; convention de mise à disposition des deux terrains fermés et du club house.

Bibliothèque :

Développement d'une action lecture avec les personnes âgées des Terrasses et des Floralies : proposition d'appliquer un tarif forfaitaire (25 €).

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.5 MARIE-FRANCE PICARD (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

Scolaire :

- Rentrée scolaire bien passée ...192 en élémentaire + 83 en maternelle
- Rentrée cantine : réunion avec le personnel concerné le 4 septembre
- Equipement numérique de « classes mobiles » : les tableaux numériques sont livrés et installés, les projecteurs et tablettes sont attendus.
- Circulation des cars : le nouvel arrêté interdisant le passage par la Pignolette s'applique, le traitement à terme de la traversée des rues de St Genix par les cars reste entier.

Volet CCVG :

- TAPs : réunion de rentrée à la CCVG : baisse globale des effectifs : un groupe supprimé sur St Genix.
Le fonctionnement est reconduit pour cette année, pour l'avenir, une consultation sera lancée auprès des partenaires des conseils d'écoles.
Le programme des TAPs n'est disponible que sur le site de la ComCom et l'inscription en ligne se rode.
- Rappel Val Guiers en Fête : samedi 23 septembre 2017 l'après-midi à Saint-Genix.
- Projet Marmousets : sélection du MOE en cours.

Conseil municipal Jeunes :

Renouvellement cette année : il est proposé de passer à 12 représentants de l'école publique plus 3 représentants de Jeanne d'Arc afin de conserver un effectif suffisant sur 2 ans. Elections le 3 octobre.

3. INTERCOMMUNALITES

3.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Bureau communautaire du 18 juillet 2017

cf. CR

3.2 COMPTE-RENDU REUNIONS SMAPS

Le Président du SMAPS, Gaston ARTHAUD-BERTHET a démissionné de son poste ainsi que de son mandat de délégué de la Communauté de communes au Syndicat mixte. Il a diffusé aux élus locaux copie de sa lettre de démission adressée au Préfet.

La ComCom devra redésigner un délégué.

Discussion sur le devenir du travail en commun et les moyens du Syndicat.

3.3 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.3.1 SICTOM du Guiers

Audition d'entreprises pour le contrôle d'accès aux Déchetteries.

3.3.2 SIEGA

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement adressé à la Commune.

Quasiment aucun investissement sur St Genix. Coup d'œil sur les chiffres de la station de lagunage : les bilans sont conformes.

Le Conseil municipal prend acte de cette communication.

3.3.3 SIAGA

Travaux sur l'amont du bassin.

3.3.4 SIAEP du Thiers

RAS

4. Questions diverses

4.1 ANNULATION DE TITRE

La commune dispose d'une créance que le receveur s'efforce de récupérer auprès des intéressés : ceux-ci font état de difficultés liées au non versement d'une subvention attendue.

Après plusieurs échanges, il est proposé d'admettre une remise partielle et exceptionnelle de 105,56 € au titre du service de l'eau, mais de recouvrer le solde de 222,50 € correspondant à la location de la salle polyvalente.

Délibération :

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 14

4.2 RELATIONS ST GENIX-AOSTE

Principe de renouer avec une réunion des Conseillers des deux Communes.

4.3 CALENDRIER DU TRIMESTRE ET AUTRES QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions du Conseil prévues les jeudis 26 octobre et 7 décembre.

Séance levée à 21 h 35.